

Nos Trois Hameaux

CHEVILLECOURT

MASSENANCOURT

AUTRÈCHES

SAIN-T-VICTOR

HAUTEGRAYE

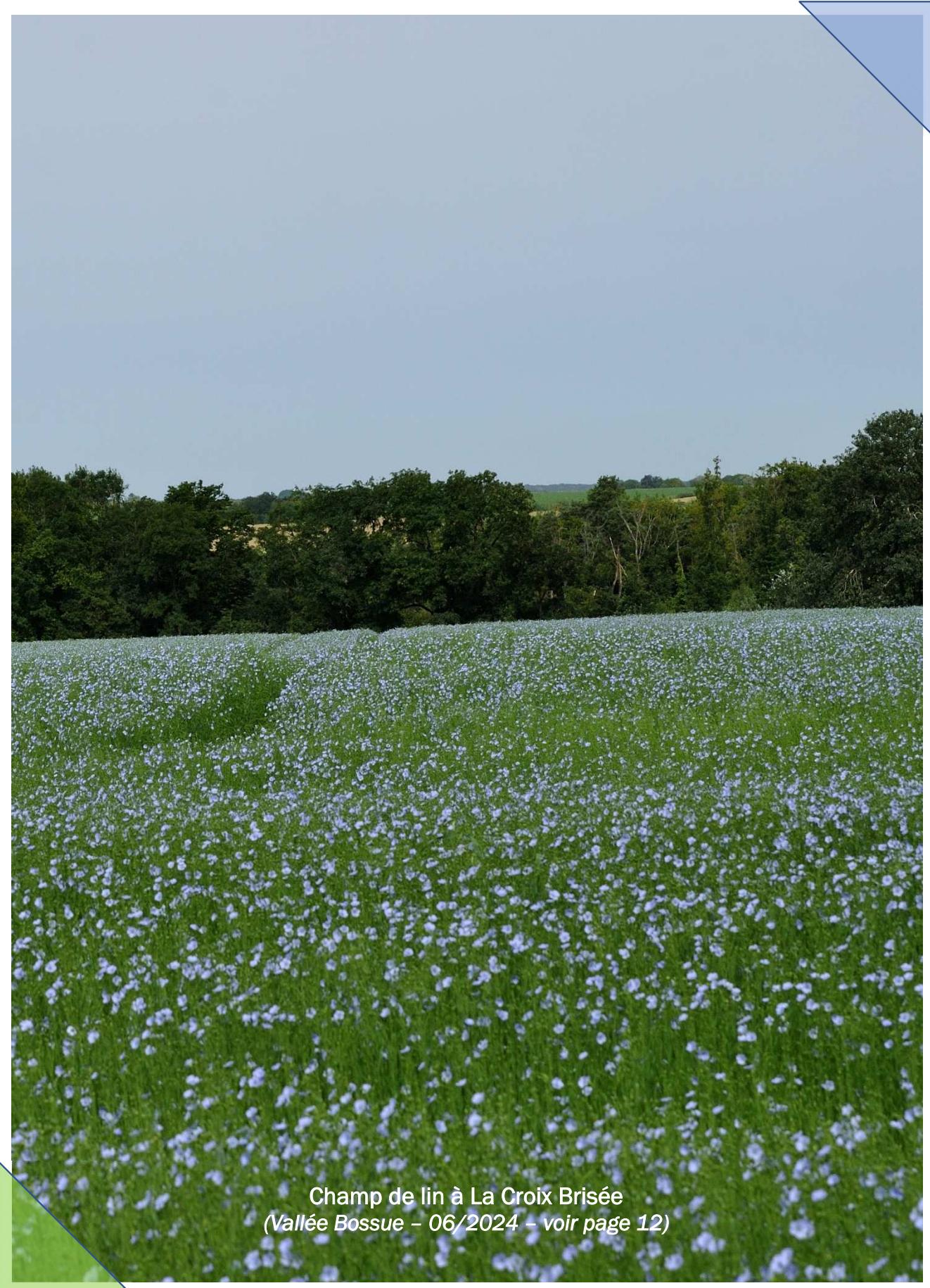
LE TILLOLET

Bulletin municipal N°61

Décembre 2025

Nos biens communaux





Champ de lin à La Croix Brisée
(Vallée Bossue – 06/2024 – voir page 12)



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, permettez-moi, au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal, de vous adresser nos vœux les plus sincères pour 2026. Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, sérénité et réussite dans tous vos projets.

Grâce aux subventions accordées par le Conseil Départemental et par l'État, nous avons pu concrétiser une grande partie des actions que nous avions planifiées. Parmi les réalisations rendues possibles, je souhaite citer :

- la sécurisation des abords de l'école et des arrêts de bus pour garantir une meilleure protection de nos enfants
- l'installation d'une table de ping-pong afin de favoriser des espaces de loisirs accessibles à tous
- la préparation du déplacement et de la restauration de la maison ADRIAN, dont le chantier débutera au printemps prochain

D'autres projets ont également été réalisés, ou le seront prochainement, bien qu'ils n'aient bénéficié que d'un financement partiel, notamment :

- la restauration des contreforts de l'église,
- le démoussage de sa toiture,
- ainsi que la mise en sécurité du city-stade.

Par ailleurs, une étude est en cours concernant les bâtiments communaux situés rue du Point du Jour (la mairie, la salle multifonctions et les logements n°10, n°12 et 14). Elle vise à optimiser l'isolation et à repenser les systèmes de chauffage, dans le but de réduire durablement la consommation énergétique et de renforcer notre éligibilité à de futurs dispositifs d'aide.

L'école demeure une priorité majeure pour notre équipe municipale. Nous restons attentifs aux besoins des enseignants et du personnel encadrant, car offrir un cadre éducatif de qualité à nos enfants est essentiel. Dans cette perspective, le périscolaire a fait l'objet d'une réflexion approfondie, aboutissant à l'extension des horaires d'accueil, avec notamment l'ouverture du service toute la journée du mercredi, afin de mieux répondre aux attentes des familles.

Nous avons également veillé à assurer la continuité de l'accueil des enfants au centre de loisirs pendant les vacances scolaires. Indispensable pour de nombreux parents, ce service est très apprécié et rencontre un franc succès.

Je tiens à saluer l'arrivée d'une nouvelle enseignante en classe de CP/GS. Nous avons répondu favorablement à ses demandes en matière d'équipements pédagogiques, notamment avec l'acquisition d'un rétroprojecteur et de matériel complémentaire.

Cette fin d'année marque ainsi l'aboutissement de nombreux projets et ouvre la voie à de nouvelles perspectives. Je vous remercie de votre confiance et de l'intérêt que vous portez à la vie communale.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et aurai le plaisir de vous retrouver le **17 janvier 2026** pour la traditionnelle **galette des rois**, moment convivial à partager ensemble.

En attendant, bonne lecture !

Le Maire,
Michel POTIER



Nos Trois Hameaux

Créé en avril 1977
édité par la mairie
à 350 exemplaires

📞 03 44 42 11 04
✉️ nostroishameaux@laposte.net

Direction de la publication :

Michel Potier

Pôle information :

Luc Caron
Daniel Flamant
Nicolas Létoffé

Conception :

Luc Caron
Jean-Jacques Bertin

Rédaction :

Michel Potier
Micheline Colpin
Luc Caron
Daniel Flamant
Gilberto Freixo
Sybil Da Silva
Claire Karinthi
Elodie Lefèvre
Claire Lefebvre

Crédits photos :

Luc Caron
Daniel Flamant
Jean-Jacques Bertin
Les auteurs des articles

Sincères remerciements à tous les contributeurs de ce bulletin

Sommaire

SOMMAIRE

Photo de garde	2
Le mot du maire	3
La vie du village	5
Nos joies, nos peines	5
Nos artisans & entrepreneurs	6
Nos exploitants agricoles	7
Nos associations	7
Le budget communal 2025	8
Préservons notre cadre de vie	9
Initiation au jardinage à l'école	9
Le verger communal	10
Mission "Village propre"	12
C'est juin qui fait le fin	12
Travaux réalisés & à venir	13
Le périscolaire et le centre de loisirs	14
L'atelier Jardinage Scolaire	15
Les manifestations	16
La galette des rois	16
Le repas des aînés	17
La fête de la pêche	18
La pétanque	19
Les commémorations du 11 novembre	20
La vie des associations	21
L'Association Communale des Chasseurs d'Autrêches	21
L'Association des parents d'élèves	22
Au bon accueil	23
Au fil de l'eau	24
Les associations Hermitagéennes	25
Le Karaté Club Autrêchois	32
L'Association Comité des fêtes d'Autrêches	33
Les loisirs	34
Préparez vos marmites	34
À vos crayons pour jouer	35
Le familière de Guise	36
Contribuez à l'élaboration de ce bulletin	37
Solution des jeux	37



La vie du village

Nos joies, nos peines

De décembre 2024 à novembre 2025

Naissances

- 👶 Madeleine, Brunehilde, Azélie GUERY, le 8 Décembre 2024
- 👶 Ambre MEUNIER, le 9 Décembre 2024
- 👶 Lyna, Marie-Louise, Monique CAGNIARD, le 20 Décembre 2024
- 👶 Thibaut, Philippe DELATTE, le 14 mars 2025.



Mariages

- 💍 Jean-Louis LAKOMIAK et Marinette LEFÈVRE, le 5 avril 2025
- 💍 Jean-Charles HENNION et Aude MARÉCHAL, le 5 avril 2025
- 💍 Paulo MONTEIRO PEREIRA LIMA et Karine ANCEAUX, le 19 avril 2025
- 💍 Christophe GROUD et Aurore LEZIER, le 14 juin 2025
- 💍 Jimmy MARTINS DA SILVA et Clotilde GUILBERT, le 30 juin 2025



Décès

- ⚰️ Madame Odette POTIER née LEMOINE, le 19 février 2025



Nos artisans & entrepreneurs

BD Terrassement	19 rue du Calvaire.....	06 69 55 35 80
BL Elec – Benjamin Lassalle	34 rue Saint-Victor.....	03 44 42 96 51
Électricité générale – Neuf & rénovation	blelec.autreches@gmail.com
Boucherie-Charcuterie Casisa.....	13 rue du Puits d'Alouette.....	03 44 42 15 66
<i>Traiteur – Cérémonies – Banquets</i>		
Centre équestre Saint-Victor "Equi'lien"	Ferme Saint-Victor.....	03 44 42 90 04
Chambres d'hôtes Le rouge-gorge	16 rue du Beaumontoir.....	03 44 42 11 26
<i>M. Lysik.....</i>		06 16 92 28 59
Cindy Ancelin.....	11 rue du Point du Jour.....	07 82 95 47 13
<i>Thérapeute sophrologue</i>	<i>www.harmody.fr</i>	<i>sophrologie@harmody.fr</i>
Entreprise de terrassement Létoffé.....	9 rue du Beaumontoir.....	03 44 42 14 84
Fab and Co gravure laser tous supports	3 rue du Calvaire.....	06 07 77 27 67
FC Toiture	28 rue du Point du Jour.....	06 86 95 64 69
Geoffroy Visbecq – Maçonnerie	19 rue du Beaumontoir.....	06 21 17 86 39
Guery CVC SàRL.....	64 rue du Beaumontoir.....	06 13 37 31 23
<i>Chauffage, Climatisation, énergies renouvelables</i>		
La pose d'Elodie	32 rue Saint-Christophe.....	06 45 55 17 85
<i>Prothésiste ongulaire et Technicienne cilaire</i>		
L'Hermitage	Listes des entreprises sur ce site.....	https://www.hermitagelab.com/
Librairie des deux frères.....	28 rue du Puits d'Alouette.....	03 44 86 24 72
Ludi'coiff	7 rue train	06 13 85 10 42
<i>Coiffeuse à domicile</i>		
Maçonnerie Yves Vinet.....	7 rue Saint-Christophe.....	03 44 90 16 55 - 06 17 78 16 59
Menuiserie Pichutka.....	12 rue de l'Hermitage.....	03 44 42 95 55 3 rue de l'Aisne.....
MP Multiservices.....	3 rue de la Horse.....	06 61 66 46 09
<i>Damien Muguet-Ponthieux, Maçonnerie – taille de pierre – espaces verts</i>		
Sandrine Bouvier,	20 ^{ter} rue du Puits d'Alouette.....	03 44 42 06 04
<i>Couturière</i>		06 27 22 34 07
Société T.T.G. (Transport Location Matériel).....	5 rue du Tertre.....	03 44 42 91 88 - 06 76 20 16 15
Stan Ferronnerie - STK Multiservices	18 ^{bis} rue Saint-Christophe.....	03 44 86 31 64 - 06 85 52 30 93
Sylvie's essences	34 rue Saint-Christophe.....	06 27 58 72 06
<i>Thérapeute en soins énergétiques, fleurs de Bach, coupeuse de feu</i>	<i>sylvie.essences@orange.fr</i>	
T & H Solutions		07 84 38 33 60
<i>Aide administrative et dossiers retraite.....</i>		<i>tifanny.hardi@sfr.fr</i>
Yohann Moy.....	40 ^{ter} rue du Beaumontoir.....	06 40 99 45 91
<i>Assistance, dépannage informatique à domicile & développeur Web.....</i>		<i>www.yohannmoy.fr</i>



Nos exploitants agricoles

EARL du Point du Jour.....	5 rue du Tertre	06 73 93 02 92 - 03 44 42 91 88
<i>Vente directe à la ferme sur réservation, de viande bovine & porcine</i>		
EARL Tillolet.....	2 ferme du Tillolet	03 44 09 74 62
EARL de Hautebraye	7 rue Saint-Victor	03 44 42 67 10
EARL du Pont Dron.....	1 ferme du Château	03 44 42 11 03
<i>Vente à la ferme de produits frais par distributeur automatique</i>		
Horticulture Wysocki-Montfort.....	32 rue du Point du Jour	03 44 42 95 29
Loïc-Primeurs.....	32 rue du Point du Jour	06 83 22 17 36
<i>Fruits & légumes frais www.loicprimeurs.fr bonjour@loicprimeurs.fr</i>		
SCEA Les Jardins de l'Hermitage.....	15 rue de l'Hermitage	06 82 51 55 23
<i>Vente directe à la ferme d'avril à octobre: Vendredi 16h à 18h, Samedi 14h à 16h Edwige Lavogez lesjardinshermitage@gmail.com</i>		

Nos associations

Au Bon Accueil.....	43 rue du Beaumontoir	06 01 00 65 79
<i>Réunion chaque jeudi : Bibliothèque, jeux de société. Sorties organisées.....</i>		
Au Fil de l'Eau.....	2 rue de la Fontaine	06 28 57 57 42
<i>Société de pêche</i>		
Association Comité des Fêtes	10 rue du Point du Jour	06 45 55 17 85
<i>Animations variées pour petits et grands cdfautreches@gmail.com</i>		
Graine de vie	17 rue de l'Hermitage	06 11 90 44 16
<i>Association de consommateurs grainesdevies60@gmail.com</i>		
Karaté Club Autrêchois	03 44 42 94 00	06 23 47 00 22
<i>Cours le lundi de 18h00 à 19h30 et le mardi de 18h00 à 19h00 pour les plus jeunes....Salle multifonction</i>		
Association Communale des Chasseurs d'Autrêches.....	1 rue du Tertre	03 44 42 98 30
<i>Société de chasse</i>		
Association des parents d'élèves de l'école d'Autrêches.....	06 14 09 81 55
<i>Claire Lefevre..... apeautreches@gmail.com</i>		



Le budget communal 2025

Le budget prévisionnel a été voté à l'unanimité le 15 avril 2025.

FONCTIONNEMENT

La section de Fonctionnement a été votée en suréquilibre permettant d'ajuster au mieux les prévisions.

L'objectif prépondérant est de limiter autant que possible les dépenses de fonctionnement suite au désengagement des aides de l'état : baisse des dotations principalement. Des économies encore plus drastiques,

Recettes : 1 008 155.72 €

Dépenses : 885 296.13 €

notamment en ce qui concerne l'énergie, vont être recherchées dans tous les postes budgétaires afin d'augmenter sensiblement l'excédent global final pour pouvoir continuer à investir.

INVESTISSEMENT

La section d'Investissement a été votée en équilibre puisque le besoin de financement provient de la section de fonctionnement :

Détail des dépenses :

91 100.00 €	pour les équipements & travaux divers,
18 590.00 €	de remboursements d'emprunts
923.65 €	de dépôts et cautionnements.



Recettes : 110 613.65 €

Dépenses : 110 613.65 €

Détail des recettes :

59 278 €	de subventions,
1 700 €	de produits fiscaux,
5 356.53 €	d'amortissements,
8 979.60 €	d'autofinancement provenant de la section de fonctionnement
35 299.52 €	d'excédent reporté 2024.

Les principaux investissements qui sont réalisés ou reportés se résument ainsi :

- Sécurisation aux abords de l'école 24 500 €
- Dépose et repose de la baraque ADRIAN 23 800 €
- City stade avec pose d'une table de ping-pong 21 100 €
- Travaux église contreforts 19 700 €
- Achat de petit matériel 2 000 €



TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal a décidé une fois encore de ne pas augmenter les taux d'imposition sur le foncier (bâti et non bâti) alors que les bases des valeurs locatives ont déjà été augmentées par l'État.

Ces taux d'imposition restent fixés comme

suit : 39.04% pour le foncier bâti, 47.84% pour le foncier non bâti (comprenant la taxe départementale) et 8.14% pour la taxe d'habitation des résidences secondaires pour un produit total attendu de 267 035 €.





Préservons notre cadre de vie



Nous avons la chance d'habiter un village agréable à vivre, qui nous offre une diversité de paysages répartis entre bois, vallées et terres cultivées. Par ailleurs, il est traversé par, d'une part le ru des Tanneries qui arrive du Bout de Vaux, et d'autre part le ru d'Hozien qui coule d'est en ouest, prenant sa source à Montécouvré (Juvigny - 02), avant de se jeter dans l'Aisne.

C'est pourquoi notre commune mérite tous nos soins et toute notre attention afin de lui conserver son cadre de vie, grâce à des gestes simples et de bon sens du ressort de chacun d'entre nous, tels que :

- rentrer les conteneurs d'ordures ménagères le jour même du passage des éboueurs,
- garantir la propreté des trottoirs et ne pas y stationner les véhicules,
- ne pas jeter de détritus – et encore moins de gros objets – sur la voie publique (*voir page 12*),
- respecter la limitation de vitesse au sein du village,
- cesser toute nuisance sonore susceptible de troubler la tranquillité du voisinage dès 22 heures.



Autant de comportements simples et à même préserver le bien-être, la quiétude et le charme de notre beau village, que quelques incivilités peuvent aisément mettre à mal.

Initiation au jardinage à l'école

Depuis le début de l'année scolaire en cours, **le jardinage s'est invité à l'école**.

Edwige Lavogez qui, comme chacun sait, exploite la ferme de maraîchage biologique "**Les jardins de l'Hermitage**", propose des modules de formation et de sensibilisation concernant le jardinage.

Elle-même mère de famille, a pu constater l'intérêt que suscitait cette activité auprès des enfants dont la curiosité est toute naturelle, et a proposé à la mairie d'organiser des **ateliers**



jardinage à l'école. Le conseil municipal et les enseignants ont accueilli cette proposition avec enthousiasme, et c'est ainsi que ce projet a vu le jour très concrètement dès la rentrée scolaire 2024.

Différents ateliers sont adaptés en fonction des classes concernées (maternelle, CP, CE1 et CE2) et traitent aussi bien des plantes, de leur culture, leur développement, que du matériel employé (*Voir page 15*).

Le succès de cette opération est indéniable et fait des émules, **puisque d'autres communes se sont montrées très intéressées** par cette belle initiative locale.



Le verger communal

Comme l'indiquait monsieur le maire dans ce même bulletin l'année dernière, il faut du temps pour faire aboutir un projet, notamment lorsque celui-ci fait appel à des partenaires financiers.

Rappelons que ce projet d'un verger ouvert à tous, fut décidé à l'automne 2023, grâce au Plan Arbres, appuyé par la région Hauts de France pour lutter contre le réchauffement climatique.

C'est à la toute fin de l'année 2024, le samedi 23 novembre, qu'une étape importante a été réalisée : **la plantation des arbres**.

La veille, Pierre Potier était venu avec un tracteur attelé d'une rotative pour affiner le sol selon trois bandes distinctes, matérialisant trois rangées d'arbres.

Samedi, la plantation commençait.

Une trentaine d'arbres a été acquise auprès des Pépinières de Conchy-les-Pots ; il fallait encore pour chacun d'eux rabattre les branches trop longues, ainsi que l'excédent des racines, avant de procéder à un pralinage en bonne et due forme ; autant d'opérations propices à la reprise.



Puis chaque arbre fut disposé à son emplacement, avant d'effectuer le creusage des trous.

La bêche et la pelle ne furent pas toujours suffisantes dans ce sol constitué de remblais quelquefois pierreux ; le renfort du manuscrit de monsieur le maire fut bien utile dans un sol récalcitrant.

Après avoir mis en place son tuteur, l'arbre pouvait enfin être planté, le tronc protégé, et le trou rebouché avec un mélange de terre et de terreau ; gestes à répéter trente fois !



La prochaine étape va consister à entretenir cette jeune plantation, notamment les premières années, surtout si nous devons connaître à nouveau des périodes de sécheresse qui pourraient être fatales à ces jeunes arbres en devenir.

.../...



Ce verger est une réelle réussite, puisque toutes les plantations ont repris ; nous avons même pu goûter aux premières pommes et cerises.



L'équipe des planteurs :

- Michel Potier, maire d'Autrêches
- Edwige Lavogez
- Pierre Potier
- Philippe Lefèvre
- Loïc Bezoc
- Daniel Flamant
- Et le jeune, et non moins ardent, Louis Lavogez

Les variétés plantées :

Rang le long du Grand Marais

Pommiers

- Reinette jaune
- Court Pendu Rouge
- Transparente de Croncels
- Cabarette
- Reinette des Capucins
- Colapuis
- Verdin d'hiver

Poiriers

- Beurrées Lebrun
- Sucrée de Montluçon
- Comtesse de Paris
- De Sang

Rang médian

Pêcher

- Moucheaux
- Pommiers**
- Ontario
- Beurrière
- Reinette de France
- Double Bon rouge
- Belle fleur simple
- Reinette de Waleffe
- Belle de Pontoise
- Jacques Lebel

Rang le long de la route

Pruniers

- Reine Claude
- Verte tardive
- Royale bleue de Seninghem
- Coe Violette
- Reine Claude de Bavay

Cerisiers

- Gascogne Tardive de Seninghem
- Griotte du Vieux-Condé
- Cerise de Verberie
- Cœur de Noyon
- Gros bigarreau d'Eperlecques

Cette sélection variée n'est pas le fruit du hasard, mais bien celle d'un **choix judicieux d'espèces locales** qui toutes, outre leurs qualités gustatives, présentent l'avantage de résister aussi bien aux conditions climatiques qu'environnementales de la région.

Un grand merci à tous les volontaires qui se sont mobilisés pour réaliser ces belles et prometteuses plantations.





Travaux réalisés & à venir

Les abords de l'école et des abribus sont désormais sécurisés.



Un parcours a été aménagé dans le Grand Marais. Les marcheurs comme les cyclistes peuvent ainsi s'y promener facilement et faire le tour du bois.

Une table de ping-pong a été installée en libre accès aux abords de l'école.



Le city stade va être prochainement sécurisé.

La baraque Adrian va être mise en valeur après avoir été déplacée sur l'ancienne aire de tennis, suite au déblocage de la seconde subvention sollicitée.



Le lavoir situé sous la baraque Adrian va être remis en état.

La restauration des contreforts de l'église va enfin pouvoir être entreprise, suite à la décision de monsieur le maire, soutenue par le conseil municipal, de ne plus attendre l'obtention d'une hypothétique subvention sollicitée de longue date, pour lancer les travaux. Par ailleurs, un démoussage de l'édifice sera entrepris.

Il y a urgence car l'eau s'infiltra dans les pierres érodées par le temps et des dégâts beaucoup plus importants menacent, et pourraient ainsi engendrer des travaux plus conséquents, donc renchérissants.

Des études thermiques sont en cours concernant les logements communaux, la salle multi-fonction ainsi que la mairie, dans le but de réduire autant que possible les dépenses d'énergie (comme indiqué page 8), notamment en remplaçant les menuiseries de ces bâtiments par des équipements de meilleures performances thermiques.

Il s'agit là d'un chantier important pour la commune, ses finances et l'environnement !



La vie du village

Le périscolaire et le centre de loisirs

Le centre de loisirs de la commune a fêté sa première année en juillet, avec plus d'une trentaine d'enfants accueillis



pour ces 3 semaines ; amusements, jeux, activités étaient au rendez-vous, avec entre autres : des sorties au mini-golf, au foresti'centre ainsi qu'au cinéma, *il y en avait pour tous les goûts !*



En octobre, place à l'effroi avec les monstres d'Halloween.

Les enfants ont pu décorer le centre, fabriquer leurs monstres et même partir à la collecte des bonbons dans le village, tous revêtus de leurs plus beaux déguisements.

Accueil Périscolaire



Du côté du périscolaire, grande nouvelle :

Ouverture le mercredi toute la journée !

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir Lucie au sein de notre équipe ; elle nous accompagnera toute l'année en tant qu'apprentie pour obtenir son CAP AEPE (Accompagnement éducatif petite enfance).



Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux pour partager ces moments de jeux et d'activités au cours des différentes périodes de la semaine.

Horaires du périscolaire :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
 Matin : de 7h15 à 9h
 Midi : de 12h00 à 13h30
 Soir : de 16h30 à 19h
 Mercredi : 7h15-18h

Sybil Da Silva



L'atelier Jardinage Scolaire

En ce lundi matin 3 février, par un temps froid (-3 °) et brumeux, *l'atelier Jardinage Scolaire du lundi matin*, (Voir page 9) animé par Edwige Lavogez et Loïc Bezoc, a été mis à profit pour compléter le verger communal de parterres d'arbustes à fruits rouges, à l'est et à l'ouest du verger proprement dit.

Tous les plants ont été fournis par les Pépinières de la Cluse à Wimille dans le Pas-de-Calais.

Les 33 élèves des CM1/CM2 et CE1/CE2 participaient à cet atelier ; ils ont procédé à la taille des racines, au pralinage de ces dernières, avant de planter les arbustes le long d'un cordeau d'alignement.

On peut juger du soin qui a été apporté à cette réalisation.

On y relève : des cassis, des groseilliers épineux, des framboisiers jaunes, autant de fruits délicieux que nous pourrons déguster grâce aux enfants des écoles !



L'avant-veille, une haie champêtre, composée de noisetiers, néfliers, cornouillers a été plantée le long de la route, finalisant ainsi cet espace réservé aux fruits. C'est l'entreprise Létoffé qui a réalisé la préparation des parterres dans ce sol caillouteux, avant d'y déposer une bonne terre amendée. Monsieur le maire, accompagné de quelques bénévoles, était à la manœuvre pour mener à bien cette plantation.

Un vif remerciement aux accompagnateurs de ce beau projet :

M. Duboille, Mme Novak, Agnès Aesh, Charlotte (une maman), M. Ph. Lefèvre, M. Padieu, M. Choquet, M. Coulibaly (apprenti à la SCEA Les Jardins de l'Hermitage) et bien sûr, Edwige Lavogez et Loïc Bezoc, ainsi qu'à Mme Ernenwein de la CCLO, M. Potier, M. Flamant, Mme Padieu pour leurs encouragements.





Le repas des aînés

Le **samedi 8 mars** a été choisi pour réunir les anciens de notre village.

L'équipe, composée de plusieurs conseillers municipaux, de membres du Centre Communal d'Actions Sociales, rejoints par quelques bénévoles, avaient mis un point d'honneur à dresser de belles tables, qui, à elles seules, étaient une invitation à déguster un appétissant repas.



Du fait de l'absence de monsieur le maire, endeuillé quelques jours plus tôt, c'est Suzy Laporte, maire-adjointe, qui l'a remplacé pour accueillir près de soixante-dix invités et leur souhaiter un bon appétit et un agréable après-midi.



Toute la durée du repas fut bercée par la douce musique distillée par un accordéoniste qui fut ensuite rejoint par six autres, tous appartenant à l'orchestre des "Accordéonistes du Noyonnais".

Un menu corroboratif était proposé aux participants :

Assiette norvégienne

Trou autrêchois

Joue de porc sauce dijonnaise

Haricots verts & pommes sautées

Salade

Fromage Bavarais

Après les agapes, l'assistance, charmée par la musique, n'a pas résisté à rejoindre la piste de danse, et clore cette belle journée dans la bonne humeur.

Les manifestationsLa fête de la pêche

À Autrêches, le président de l'association de pêche "*Au Fil de l'eau*" a pour habitude de fêter la pêche la veille de la date officielle qui était arrêtée cette année au 1^{er} juin. C'est donc le *samedi 31 mai 2025* qu'il a réuni les pêcheurs de l'association et leurs amis.

Ayant appris fortuitement par la fédération de pêche qu'il est interdit de pêcher sans permis, *quelles que soient les circonstances*, il a donc renoncé à organiser, contrairement aux années passées, une initiation des jeunes non titulaires du permis, sauf à mettre l'association en défaut vis-à-vis de cette règle.

En effet, il n'y a pas de dérogation à ce principe, même lors de la fête de la pêche, ce qui paraît à la fois incongru et paradoxal de la part d'une fédération dont on pourrait penser, à tort

manifestement, qu'un de ses buts est de promouvoir ce sport.

Ce sont donc *les seuls titulaires du permis de pêche* qui ont pu aller tremper leur ligne dans le ru par cette belle matinée ensoleillée. Puis, tout le monde s'est réuni au pavillon de chasse.

Ce fut l'occasion de fêter le *vingtième anniversaire* de l'association "Au Fil de l'eau", créée suite à sa scission d'avec la société communale de chasse ; mais aussi celle de *saluer la mémoire de Francis Bayard*, un des pionniers de cette société de pêche, décédé le 25 mai dernier dans sa quatre-vingt-dixième année. Ensuite, pêcheurs, épouses, amis, ont pu profiter, en plein air, d'un salutaire et copieux barbecue.





La pétanque

Le succès de cette manifestation, organisée par *l'association de pêche "Au fil de l'eau"* ne se dément pas d'année en année, bien au contraire. De 32 équipes inscrites en 2024, ce sont **114 participants** qui ont souhaité concourir en 2025, répartis en 57 équipes.



L'aire de jeu n'y suffisant plus, il a fallu orienter une partie des compétiteurs vers l'école et la mairie, afin que chacun puisse jouer dans de bonnes conditions d'espace.

Si c'était avant tout le plaisir de jouer et de passer un agréable moment entre amis qui animait les joueurs, les premières équipes du classement ont néanmoins été dotées selon plusieurs catégories :

- o les 1^{ère} et 2^{ème} équipes femmes/femmes,
- o les 1^{ère} et 2^{ème} équipes hommes/femmes,
- o les 1^{ère} et 2^{ème} équipes hommes/hommes
- o l'équipe des enfants,
- o l'équipe dernière du classement, à titre d'encouragement.

Divers lots furent ainsi distribués : jolies coupes, trophées en forme de boules de pétanque, panier garni de produits régionaux, bon d'achat de viande de la ferme du Point

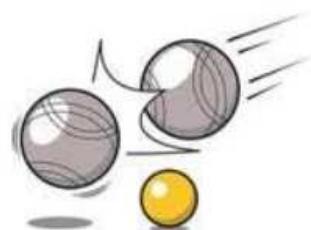


du Jour, panier de légumes des Jardins de l'Hermitage, repas à La Mère Mitage, séance de soin des ongles, stylos ...



En outre, la météo était de la partie, ensoleillée, mais tempérée, bref, un très bel après-midi de 14 juillet !

Cette belle manifestation n'aurait pu se dérouler sans la générosité des nombreux donateurs qui l'ont dotée de divers lots, ni l'efficace équipe qui l'a organisée ; un grand merci à tous ces bénévoles.





Les manifestations

Les commémorations du 11 novembre



Le temps gris et bas n'a pas dissuadé de nombreux autrêchois de se retrouver autour du monument aux morts.

Nos petits écoliers participaient de nouveau aux cérémonies avec cette anaphore "Mort pour la France" en écho à chacun des noms cités, pour honorer la mémoire des soldats



Malgré la dissolution de l'association des anciens combattants, Jacques Anikel, porte-drapeau, a tenu à représenter les anciens combattants ; qu'il en soit ici chaleureusement remercié.



morts au combat, pour susciter l'échange entre générations, et pour bannir la guerre dans les différents que peuvent rencontrer les peuples.

Dans ce monde plus que jamais incertain, souhaitons que cette manière de côtoyer l'histoire, en harmonie avec l'enseignement des professeurs des écoles, contribue à développer la notion du compromis, plutôt que du bellicisme, chez nos écoliers, futurs citoyens.



La cérémonie avait été précédée d'un pèlerinage historique sur des lieux de triste mémoire, commenté par Hervé Vatel, président de "Soissonnais 14-18".

N'oublions jamais !



La vie des associations



Si la chasse est bien utile, voire nécessaire, quoi qu'en pensent certains, pour aider à réguler une faune soit prolifique, soit nuisible, sa pratique n'est pas toujours aisée.

Ainsi à Autrêches, elle était parfaitement organisée depuis des années autour d'une répartition du territoire de chasse de la commune entre les différents groupes de chasseurs. Mais, certains différents et malentendus à propos de ces territoires respectifs ont fait vaciller cette belle organisation.



Rappelons que les objectifs de cette dernière sont de déterminer des secteurs de chasse pour chacun des groupes de chasseurs, au plus proches de leurs surfaces chassables respectives, et



facilement identifiables géographiquement, dans le but d'éviter tout risque d'accident et de conflit de territoire.

Notre inter-saison fut donc bien occupée :

- à tenter de retrouver des accords entre les quatre groupes de chasseurs d'Autrêches, satisfaisants pour tous et répondant aux objectifs fixés
- à organiser des réunions à cet effet
- à solliciter l'implication de la fédération des chasseurs de l'Oise faute de résultat probant. Qu'elle soit ici chaudement remerciée pour son aide.



Hélas rien n'y fit, et nous ne parvinmes pas à l'accord global recherché.



Toutefois et à défaut, nous avons conclu avec trois des quatre groupes de chasseurs un compromis s'approchant au mieux des objectifs convenus, à seulement quelques jours de l'ouverture.

Je tiens à remercier les chasseurs de bonne volonté qui ont permis la perpétuation, soit-elle restreinte, de nos activités et monsieur le maire qui est intervenu comme médiateur au cours de nos démarches.

Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le président
Luc Caron



L'APE de l'école d'Autrêches souffle sa première bougie.
Crée en décembre 2024 par Claire LEFEBVRE, **l'Association des Parents d'Élèves (APE) d'Autrêches** termine sa première année d'activité avec un beau bilan.

Ouverte à tous les parents d'élèves, l'APE a déjà organisé cinq manifestations : braderie, chandeleur, atelier soupe, vente de plants de légumes, et vente de chocolats. Grâce à ces actions, plusieurs projets ont pu être financés, comme l'achat de jeux pour la cour de récréation, un cadeau pour la fête des mères, ou encore des souvenirs pour le voyage scolaire à Paris.

L'association a également bénéficié du soutien de la commune, de parents, d'enfants, d'habitants solidaires, ainsi que de partenaires locaux comme l'Intermarché de Ressons-le-Long et le Crédit Agricole du Nord Est. Nous les remercions tous chaleureusement.

L'APE lance un appel aux dons de lots (objets, bons d'achat, produits locaux...) qui sont essentiels pour alimenter les tombolas et animations lors des manifestations.

Toujours à la recherche de nouveaux bénévoles et d'idées, l'APE invite les parents à rejoindre l'aventure pour continuer à enrichir la vie de l'école et des enfants.

Coordonnées :

APE de l'école d'Autrêches
apeautreches@gmail.com 06.14.09.81.55



Chers parents de l'association,

Nous souhaitons vous remercier sincèrement pour les ballons offerts pour nos récréations, ainsi que pour les petites Tours Eiffel que vous nous avez remises à la suite de notre sortie à Paris.

Ces cadeaux nous ont fait très plaisir et nous les apprécions beaucoup.

Avec toute notre gratitude,
Les élèves de CM1-CM2



Claire LEFEBVRE



Au bon accueil

Nous sommes heureux d'accueillir nos adhérents **chaque jeudi, de 14h00 à 17h00**, à la salle polyvalente, pour un après-midi de convivialité et de détente.

Le club est ouvert à tous ceux qui souhaitent se retrouver et partager des activités entre amis, faire vivre la commune et profiter de sorties conviviales.

C'est ainsi que, le 26 juin 2025, nous avons eu le plaisir de passer une journée tous ensemble à Amiens.



Nous avons tout d'abord, visité la Cathédrale Notre-Dame d'Amiens en compagnie d'une guide passionnée et captivante.

Puis nous avons déjeuné dans un restaurant typique du quartier Saint-Leu.



Nous avons ensuite découvert à pied, les anciens quartiers d'Amiens, et terminé notre escapade par l'exploration des hortillonnages, une balade paisible en barque, à travers les canaux ; un véritable moment de détente au cœur de la nature.



Nous vous rappelons que **le club est ouvert à toute personne intéressée**, d'Autrêches et des environs, quel que soit son âge.

Soyez nombreux à nous rejoindre !

La Présidente
Micheline COLPIN



Nous nous réjouissions l'année dernière d'avoir vécu une saison sans contrainte de fermeture du fait d'un niveau d'eau insuffisant, comme ce fut le cas au cours des dernières saisons ; mais c'était sans compter sur les caprices climatiques qui, de nouveau, m'ont amené à interrompre quelques temps notre pratique.

Il faut sans doute s'attendre à ces restrictions récurrentes car le réchauffement climatique est désormais avéré, n'en déplaise à Monsieur Trump !



Nous poursuivons néanmoins, et plus que jamais, le rempoissonnement de notre cours d'eau, car ces conditions de sécheresse sont néfastes pour la survie des poissons. Les causes en sont plurielles ; par exemple la raréfaction de l'oxygène, l'augmentation de la température de l'eau, la réduction des habitats ou la migration des poissons en aval du fait de la baisse du niveau de l'eau.

Bref, autant de raisons de maintenir nos efforts de rempoissonnement et d'alevinage.

C'est ainsi que nous avons lâché une soixantaine de kilos de truites fario après l'ouverture. En revanche, nous n'avons pu aleviner comme nous le faisons habituellement tous les deux ans, car notre fournisseur, la Pisciculture de Voulpaix, n'a pas été en mesure de nous proposer d'alevins ; c'est donc reporté à l'année prochaine.

Notre parcours de pêche mérite toute notre attention du fait de sa diversité et de son aspect sauvage ; en témoigne un actionnaire, pêcheur assidu et expérimenté, qui vient de rejoindre notre association et me déclarait récemment : *"J'ai retrouvé au bord du ru d'Hozien toutes les sensations que j'éprouvais à la pêche étant jeune"*. Voilà un témoignage objectif qui encourage nos actions de préservation et d'entretien de ce parcours apprécié.

Outre les activités spécifiques de la pêche, nous avons organisé — avec l'aide de quelques-uns que je remercie chaleureusement — la fête de la pêche, que je n'ai pu conduire selon mes souhaits et le concours de pétanque. Nous avons également fêté les 20 ans de l'Association (voir page 18).

Puis notre saison s'est conclue le 21 septembre avec un bilan positif selon les témoignages que j'ai recueillis auprès des adhérents, et malgré les aléas climatiques.

Je souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le président
Daniel Flamant



Les associations Hermitagéennes



L'espace de Vie Sociale de la Vallée de L'Hozier de l'Association Hermitage Expérimentations

Une belle année 2025 se termine. Elle fut joyeuse, festive et pleine de partage. Et tout cela, grâce à celles et ceux qui viennent et font vivre de près ou de loin l'Espace de Vie sociale de la Vallée de l'Hozier.

Mais qu'est ce que c'est l'Espace de Vie Sociale?

C'est une porte ouverte, c'est des rencontres, du lien, c'est faire ensemble, apprendre. C'est surtout des habitant.es, des citoyen.nes qui ont des envies et des projets et qui les réalisent.



Les rendez-vous récurrents animés par des habitants de la vallée :



Atelier couture avec Sylvie bénévole de Vassens : le mardi soir pour les enfants et le samedi matin pour les adultes.

Atelier céramique: c'est Paquita artiste de Berny Rivière qui ouvre son atelier depuis 2 ans et qui vous reçoit tous les mercredis pour vous accompagner dans votre découverte du travail de la terre.



Fablab ouvert : le fablab c'est Grégoire, passionné de Couloisy et Maya en service civique qui vous accueillent un samedi par mois et sont aussi là pour répondre à vos questions.



Et c'est aussi la fête, la convivialité, le rire et les jeux!!

LE KARAOKÉ : C'est le moment devenu incontournable! du café, la joie et de la convivialité, se rencontrer et bien rigoler ! La "Fureur du vendredi" et encore les soirées jeux!



Le Loup Garou grandeur nature à l'orée du bois de la Justice a aussi ravi petits et grands cet été !

Les sorties avec **Gaston le Camion** : Il sillonne notre belle vallée pour faire des ateliers hors les murs: sortie à la kermesse de l'école d'Autrêches pour faire des badges.

Infos : asso@hermitagelelab.com | 06.34.50.29.63



L'Espace de vie sociale c'est vous qui lui donnez vie :

**Alors si vous avez une envie, un projet à réaliser, toute l'équipe est là pour vous accueillir et construire ensemble les projets de demain.
Venez nous voir lors des ateliers ou au café pendant les heures d'ouverture.**



Sans Filtre prod"

SFP, Sans Filtre Prod', c'est l'association qui gère la culture et les arts vivants à Autrêches au sein du tiers-lieu l'Hermitage.

C'est au coeur de ce site que SFP a décidé de s'installer. Forts de ses expériences passées dans la culture en milieu rural et ayant carte blanche de l'équipe de l'Hermitage, SFP a préparé une programmation pour la saison 2025/2026.

SFP, Pour une culture de la joie, et du rire au coeur de nos vallées



Des apéros musicaux
Ici le 2/09 avec
My Happy Apple Trees



Lancement de SFP - Concert
de Fred Fromet



Lancement de SFP - Concert
de Fred Fromet -
150 personnes

MARDI 11 NOVEMBRE
JOURNÉE COMMEMORATIVE 14/18
9H30 : PROMENADE RAISONNÉE DANS LA FORET AVEC L'ASSOCIATION SOISSONNAIS 14/18 (RDV DEVANT LA MÈRE MITAGE)
10H : EXPOSITION DE DOCUMENTS SUR LA GUERRE 14/18, SPECTACLE DE RUE ET DE TRANCHÉES DURANT TOUT LE MOIS : EXPOSITION DE BENJOU DRAGUET

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE A 15H00
ANIMATIONS VIDÉOS POUR LES MOMES
A PARTIR DE 8 ANS - RÉSERVATIONS INDISPENSABLES - 10 EUROS PAR PERSONNE
PETIT GÖUTER SUR PLACE ET ANIMATIONS PAR L'ASSOCIATION YAKAMOVIE

SAMEDI 24 JANVIER A 20H30
THE GREEDY BIRDS - POP FOLK
INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE !
OUVERTURE DES PORTES A 19H - SOIREE CABARET- REPAS ET BAR SUR PLACE - TOUT PUBLIC

SAMEDI 14 FÉVRIER A 20H
J'AIME PAS LA SAINT-FALEM-PIN (SFP I) - CONTES COQUINS
REPAS CABARET CONTES PAR CORINNE GILBERT
OUVERTURE DES PORTES A 19H - A PARTIR DE 10 ANS

SAMEDI 27 MARS A 20H
ALLEZ COURIR PAR LA CIE TANDEM A DUMES (DABONNETTES ET RECH)
PLUS CONCERT CABARET DE LEO DIVINY (BLUGRASS)
EXPOSITION PENDANT TOUT LE MOIS DE MARS PAR ELISABETH HENNUYER
DANS LE KIOSQUE DU FESTIVAL LES NOTONNELLES
OUVERTURE DES PORTES A 19H - REPAS ET BAR SUR PLACE - TOUT PUBLIC

SAMEDI 25 AVRIL A 20H30
ANIMAL PEPÈRE / VALERIAN RENAULT- CHANSONS FRANÇAISES
EN CO-PLATEAU
OUVERTURE DES PORTES A 19H - SOIREE CABARET CONCERT - TOUT PUBLIC

SAMEDI 30 MAI A 19H
DE LA MANCHA - CHANSONS FRANÇAISES
ET MARCHE ARTISANAL, FANFARE ANIMATIONS TOUT AU LONG DE LA SOIREE
EN EXTERIEUR SOUS CHAPITEAU - BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE - TOUT PUBLIC

VENDREDI 19 JUIN A 20H30
MONSTRES - SPECTACLE PAR LA CIE TANDEM A PLUMES
+ PREMIERE PARTIE
SUR LA TERRASSE DU CAFE - BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE - TOUT PUBLIC

Sans Filtre Prod (SFP)
Tous les spectacles sont à prix libre et en conscience : réservations indispensables sur le site internet
www.sansfiltreprod.org
sansfiltreprod3@gmail.com - 06 87 57 95 59 (Cécile)
TIERS-LIEU L'HERMITAGE - 17 rue de l'hermitage à Autrêches



Bureau de l'association SFP -
Cécile Bellina-Présidente
Bastien Denoyelle-Trésorier
Claire Karinthi - Secrétaire



Mère Mitage et Espace de Vie
Sociale:
Charlotte, Sylvie et Quentin





La Traditionnelle Brocante d'Autrêches

2025 ça a été l'année du changement !



Nous nous
sommes
retrouvés le lundi
de pentecôte, le
lundi 8 juin.



On a investi
l'espace du terrain
de pétanque et de
tennis et quelle
réussite !!!



Cet espace
progressivement
réaménagé par la
commune donne
une perspective
très chouette pour
de futurs
événements au
coeur du village.



Ce n'est qu'un début!

L'association graines de Vies s'est occupée de l'organisation et
de nombreux Autrêchois et habitants de la Vallée ont saisi
l'opportunité de s'y retrouver



Avec Gaston, La
Mère Mitage, le
Comité des fêtes
d'Autrêches et
les Jeux de Pascalou
on a mis l'ambiance !





Le Marché Enchanté de l'association Graines de Vies

Le rendez-vous féérique au cœur du Bois de la Justice, commun forestier du tiers lieu de l'Hermitage

Chaque année depuis 5 ans, le Marché Enchanté d'Autrêches revient pour émerveiller petits et grands.

D'années en années, vous êtes de plus en plus nombreux à venir, pour une heure ou pour la soirée! Entre nature et lumière, ce marché traditionnel et féérique réunit des artisans, créateurs et producteurs tous installés dans un rayon de 50 kilomètres maximum.

Poteries, bijoux, confitures, créations en bois ou gourmandises d'hiver : chaque stand est une invitation, un sourire, une histoire de passion et de savoir-faire.

Sous les arbres illuminés, la **fanfare de Noël** anime les allées, faisant vibrer les cœurs au rythme des cuivres et des rires.

Autour des **braseros**, on partage des **plats préparés par les producteurs et cuisiniers de la région** : soupes fumantes, fromages fondu, douceurs maison et boissons chaudes aux épices.



La convivialité y est reine, la forêt devient scène, et la magie opère. Les enfants, eux, ne sont pas oubliés : le concours de dessin de Noël les invite à rêver et à colorer le monde. Leurs œuvres décorent le bois et rappellent que la féerie appartient à tous.

🎄 En 2025, le Marché Enchanté fêtera ses **5 ans** !

Une édition spéciale vous attend le **vendredi 19 décembre 2025**, au Bois de la Justice, pour célébrer cinq années de lumière, de partage et d'émotions.

Au programme : **surprises musicales, animations, feu festif et saveurs locales dans une atmosphère toujours aussi chaleureuse et poétique.**

Le Marché Enchanté d'Autrêches : une parenthèse de rêve au cœur des bois, où tradition, nature et humanité se rencontrent. ★





PLANTEURS c'est

Une ASSOCIATION pour le développement de l'agroforesterie.

3 PÉPINIÈRES en France, implantées dans des tiers-lieux ruraux.



Qui produisent des plants d'arbres champêtres

selon le référentiel VÉGÉTAL LOCAL de l'OFB, qui garantit des graines collectées et produites dans leur milieu d'origine, assurant ainsi leur authenticité et adaptation au territoire.



Des plants destinés à alimenter des chantiers de plantations participatifs, organisés par Planteurs, ou des partenaires locaux engagés dans la transition de nos territoires et de notre agriculture.

Démarrage du projet à **L'HERMITAGE**

2024 - 2025

Puis beaucoup de changements!

L'ARRIVÉE D'UNE ÉQUIPE AVEC

Marius
à la pépinière



Palmyre
à la coordination des projets

L'INSTALLATION DES INFRASTRUCTURES

La sortie de terre de la pépinière avec toute l'infrastructure de production sur le plateau de l'Hermitage.



100 000

C'est le NOMBRE DE GRAINES COLLECTÉES en 2025 (60 000 en 2024) !

Sur plus de 1200 arbres et 24 espèces différentes.



Et depuis le printemps, des PLANTS en pleine terre qui n'attendent maintenant plus que d'être plantés...

PLANTEURS c'est aussi offrir des opportunités citoyennes de s'engager pour l'agroforesterie.

DE LA SENSIBILISATION

Un programme d'animations grand public pour les petits et les grands (ateliers de collecte de graines sauvages, land art, fabrication de haies sèches, ciné-débat, etc.)



Des interventions scolaires (fresque de la haie, sensibilisation aux enjeux de transition agricole, et de biodiversité, etc.)

ET DES PLANTATIONS !

En milieu agricole ou pour les communes et des collectivités



Du design de la haie à l'organisation et l'animation de plantations participatives, en mobilisant des groupes scolaires, des élus, des associations.

Et pour la saison de plantation 2025-2026, on démarre en douceur, mais c'est tout de même ...



1KM

... de haies plantées en partenariat avec des établissements scolaires du territoire, des agriculteurs engagés, la Communauté de communes des Lisières de l'Oise, l'Institut Charles Quentin, mais aussi l'ESAT de l'Arche à Trosly Breuil.

Nous contacter

Vous avez envie de découvrir nos ateliers, la pépinière ou d'organiser une plantation, n'hésitez plus !

coordination.hermitage@planteurs.org



Trail des Hermites Edition 2025

Le Trail des Hermites : Une aventure sociale et sportive qui fait vibrer toute la Vallée.... plus qu'une course, une aventure collective qui fait battre le cœur d'Autrêches chaque printemps.

Encore une fois en 2025, c'est toute une vallée autour d'un même souffle : celui du sport, de la solidarité, de la gastronomie et de la fête

Depuis le tiers-lieu de l'Hermitage, au cœur du Bois de la Justice, cet événement est bien plus qu'une course! C'est une véritable aventure humaine, profondément ancrée dans le territoire.

En 2025, c'est :

3 associations organisatrices unies autour d'un même projet, **7 associations partenaires** mobilisées sur le terrain, **2 communautés de communes** engagées dans le soutien logistique et institutionnel, **5 municipalités** autorisant les passages et gérant la sécurité, **9 producteurs locaux** pour les stands de la Marche Gourmande et le repas, et plusieurs entreprises partenaires venues prêter leur appui à cette dynamique locale.



Mais surtout, le Trail des Hermites, c'est une **mobilisation humaine exceptionnelle** :

Plus de 120 bénévoles de la Vallée et des environs, investis avant, pendant et après l'événement, pour que chaque détail soit une réussite. Grâce à eux, 900 participants ont pu foulé les sentiers forestiers dans une ambiance conviviale et festive. Des participants accompagnés par 5 compositions musicales originales, créant une atmosphère unique, mêlant sport et culture, et finissant en apothéose avec l'incroyable prestation du Brass Band 486, la fanfare jouant sur place, au village du trail.

Un événement ancré dans son territoire

Le Trail des Hermites est rendu possible grâce à la mise à disposition du site de l'Hermitage et du commun forestier du Bois de la Justice, symboles d'un engagement collectif en faveur du bien commun. Chaque édition témoigne d'une même volonté : faire vivre la Vallée, rassembler ses forces vives et valoriser son formidable patrimoine naturel et humain.



Cap sur le Trail des Hermites 2026 !

Après une magnifique édition 2025, le **Trail des Hermites** poursuit sa fabuleuse aventure humaine, sociale et sportive.

Un immense merci à Gwendal, créateur du Trail, dont l'énergie, la passion et la persévérance ont donné naissance à cet événement devenu emblématique de la Vallée. Son engagement a inspiré une dynamique collective qui ne cesse de grandir.

Pour l'édition 2026, l'histoire continue — et elle a besoin de toutes les bonnes volontés !



Bénévoles, associations, partenaires, habitants :
rejoignez l'équipe pour faire vivre cette aventure enracinée dans la vallée !

Nous lançons également un appel à un·e coordinateur·trice du Trail 2026, pour accompagner la préparation, fédérer les énergies et prendre le relais de Gwendal dans cette belle histoire commune.





Une belle saison au Karaté Club Autrêchois, malgré un contexte moins favorable

C'est avec enthousiasme que le Karaté

Club Autrêchois a repris ses activités cette année. La saison a démarré dans une belle ambiance, rassemblant une douzaine d'enfants motivés, qui pratiquent leur discipline avec énergie, entraide et bonne humeur. Nous sommes heureux d'avoir accueilli de nouveaux jeunes karatékas au sein du club, preuve de l'attrait toujours présent pour ce sport exigeant et formateur.



Cependant, nous constatons une baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes, principalement due à la suppression du dispositif "Pass'Sport" du gouvernement pour aider nos jeunes dans leur discipline sportive. Ce soutien financier avait permis à plusieurs familles d'inscrire leurs enfants plus facilement. Malgré ce contexte moins favorable, l'équipe du Karaté Club Autrêchois reste pleinement mobilisée pour offrir à chaque enfant un cadre accueillant, structuré et propice à leur épanouissement.



Les cours continuent de se tenir selon les créneaux habituels :

- le **lundi de 18h00 à 19h30 pour les niveaux avancés**
- le **mardi de 18h00 à 19h00 pour les plus jeunes.**

Ces rendez-vous hebdomadaires permettent à chacun de progresser à son rythme, tout en cultivant les valeurs du respect, de la persévérance et du vivre-ensemble.

Comme chaque année, un temps fort viendra clore l'année avec notre **goûter de Noël, prévu le samedi 13 décembre 2025 à 15h00**. Le Grand Monsieur en rouge et blanc fera une apparition très attendue, accompagné de ses lutins, pour le plus grand bonheur des enfants.

Ce moment festif est l'occasion de rassembler petits karatékas, parents et grands-parents autour d'un instant chaleureux et convivial.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



Le Karaté Club Autrêchois



L'Association Comité des fêtes d'Autrêches

Toujours prête à faire bouger notre beau village, l'**Association du Comité des Fêtes d'Autrêches** met les petits plats dans les grands (y disposant parfois des moules-

frites !) pour animer l'année avec de nombreux rendez-vous festifs.

Au programme de nos dernières aventures :

- La célèbre Soirée Moules-Frites,
- La vente de crêpes au Marché de Noël,
- La chasse aux œufs,
- La fête de la Musique,
- La Kermesse,
- La restauration à la Brocante, en partenariat avec "Graine de Vie",
- La chasse aux trésors,
- Le concours de pétanque, en appui à l'organisateur "Au fil de l'eau",
- Le concours de belote,
- La bourse aux jouets et puériculture
- La tombola de Noël
- et la fête d'Halloween, avec cette année un "escape game" (*ou jeu d'énigme en bon français, NDLR*) et une boum pour les enfants !

Grâce à la participation de tous et à la belle ambiance qui règne lors de ces événements, nous avons même pu remettre 1 000 € à l'école d'Autrêches au cours de ces deux dernières années. Un petit coup de pouce pour nos jeunes Autrêchois, et une grande fierté pour toute l'équipe !

Mais pour continuer à faire vivre tous ces beaux moments, **nous manquons de bénévoles**. Pas besoin d'être disponible tout le temps : chacun participe quand il peut, quand il veut, et toujours dans la bonne humeur.

Rejoignez-nous !

Pour plus d'infos ou pour nous donner un coup de main, vous pouvez contacter :

Élodie Lefèvre 06 45 55 17 85
Alexandre Lemadre 06 52 56 97 29
Philippe Lefèvre 06 84 55 14 17
Ou par Mail : cdfauteches@gmail.com

Parce qu'à Autrêches , la fête, c'est nous tous !

Notre devise : Animer, Rassembler et Festoyer.

À bientôt pour notre prochain événement.

Elodie Lefèvre



À vos crayons pour jouer

Les Sudokus

	1					3		
	2	1		6	8			
4	8				9	2		
8	1				7	4		
		2		8				
6	9			5	1			
9	3			2		5		
	5	6		9	3			
4					7			

	6	8	4		5			2
		4			2			
	5		6	2			4	8
		2				7		
1	4			9	7		3	
			2			5		
3		7		4	1	6		

Les anagrammes

ATTENTION

EVACUER

ATTIRER

ADORER

SOIGNEUR

La photo mystère

Voici une belle occasion d'arpenter les rues de notre village pour découvrir l'endroit où cette plaque est fixée.

Pour participer au concours :

- relevez l'adresse,
- prenez une photo en plan large (pas de gros plan) du lieu où est installée cette plaque, et envoyez-les à l'adresse courriel suivante :

nostroishameaux@laposte.net

ou déposez-les en mairie avec vos coordonnées.

Vos réponses seront conservées (date limite de participation : 15 janvier 2026), puis un tirage au sort aura lieu le

samedi 17 janvier 2026, lors de la galette des rois.

Les deux premiers noms tirés au sort recevront :

- Le premier : 2h de formation ou de main-d'œuvre pour une réparation informatique à domicile (Valable jusqu'au 31/12/2026) offertes par Yohann Moy.
- Le second : Un colis des produits des Jardins de l'Hermitage, offert par Edwige Lavogez.





Le familistère de Guise

La ville de Guise, située dans le nord de l'Aisne, est indissociable de son plus illustre habitant qu'est Jean-Baptiste André Godin.



Loin d'être un riche héritier, ce fils de serrurier fut, dès l'âge de 11 ans, formé au travail des métaux par son père. A 23 ans, en 1840, il créa son atelier pour y fabriquer des poêles à bois traditionnels en tôles, qu'il a l'idée géniale de remplacer par de la fonte, bien meilleure conductrice de la chaleur que la tôle. Le légendaire "Petit Godin" était né.

Dès lors, cette entreprise va prospérer très longtemps grâce au succès de ce petit poêle qui va devenir célèbre.

Le modeste atelier de la commune d'Esquéhéries, où est né Jean-Baptiste Godin, n'est plus suffisant, et est transféré en 1846 à Guise, à quelques kilomètres de là.

Fortune faite, ce génial entrepreneur, loin de s'embourgeoiser, ne renie pas ses origines modestes. Ayant connu lui-même la précarité du milieu ouvrier, il se préoccupe du bien-être de ses salariés, et s'intéresse dès 1842 aux idées du philosophe Charles Fourier, consistant à élaborer une microsociété communautaire en un lieu

spécifique au sein d'une vaste cité édifiée à cet effet.

Déçu par une certaine inertie des projets fouriéristes, il décide en 1856 de ne plus compter que sur lui-même pour parvenir à ses fins et créer son propre phalanstère (contraction de phalange et monastère) ; il acquiert un immense terrain, face à son usine à Guise et dessine lui-même les plans de son futur "Familistère". Les bâtiments sont disposés en trois parties formant une cour intérieure rectangulaire couverte d'une verrière.

Ce "Palais Social" n'est pas seulement un lieu d'habitation, offrant aux ouvriers un niveau de confort qui leur était jusqu'alors totalement inaccessible, mais une réelle cité organisée, destinée à satisfaire l'essentiel des besoins de ses habitants.

Ainsi, ceux du Familistère disposaient d'une crèche, d'économat, d'écoles, d'un théâtre, d'une bibliothèque, d'une buanderie, et même d'une piscine.



Monsieur Godin se préoccupe beaucoup de la question sociale et fut un précurseur de la sécurité sociale en créant une caisse de secours qui protège les salariés en cas de maladie et d'accident du travail, et assure même une retraite dès l'âge de ... 60 ans !

En 1880, il décide de transformer sa société en coopérative et destine les bénéfices de la production à financer les services sociaux, l'excédent étant attribué aux ouvriers.

Après la mort de Godin, en 1888 à l'âge de 71 ans, l'association va perdurer tant que l'entreprise reste leader du marché, c'est-à-dire jusqu'aux années 1960.

Puis elle commence à péricliter avant d'être reprise par le groupe Le Creuset en 1968, et les logements sont vendus en copropriété. Dès lors, c'est le déclin progressif des bâtiments qui génèrent des coûts d'entretien que les copropriétaires ne peuvent assumer.

En 1991, le site est classé "monument historique" et commence sa seconde vie grâce à d'importants travaux de réhabilitation et de transformation. Il est depuis 2000 la propriété d'un syndicat mixte (constitué du département de l'Aisne et de la ville de Guise) qui en assure la gestion.

Cette aventure est insolite ; l'expérience aura duré plus d'un siècle et le site est exceptionnel.

Situé à un peu plus d'une heure de route d'Autrêches, la visite du Familistère de Guise mérite le déplacement et la journée à y consacrer.

Jean-Jacques Bertin



Contribuez à l'élaboration de ce bulletin

"*Nos Trois Hameaux*" est un bulletin municipal qui n'a pas d'équivalent dans les communes de notre région par l'importance de sa pagination, ses nombreuses illustrations en couleur et la diversité de ses articles.

Bien sûr cela nécessite du travail de conception et de réalisation et a aussi un coût... mais cela traduit surtout la volonté de la municipalité de fournir aux lecteurs des informations claires et de qualité.

Il illustre la vigueur de la vie locale et constitue un lien fort apprécié entre nous tous.

Sachez en outre, que vous aussi, pouvez participer à la réalisation de ce bulletin en proposant des articles, ou des idées d'article sur des sujets qui vous sont chers ou que vous jugez important d'aborder, et que nous soumettrons à l'approbation de la commission.

N'hésitez pas à nous contacter avant le 31 octobre pour une insertion dans le bulletin de l'année :

- En mairie, les jours d'ouverture au public :
 - Le lundi de 9h à 12h
 - Le mardi de 9h à 12h et 14h à 17h30
 - Le mercredi de 9h à 12h et 14h à 17h30
 - Le jeudi de 9h à 12h

- Par courriel à l'adresse suivante :
nostroishameaux@laposte.net

Solution des jeux

Photo mystère du N°60 de décembre 2024



Bravo aux quatre Autrêchois perspicaces qui ont trouvé l'endroit de la photo mystère :

- ✉ Séverine Boulanger
- ✉ Laurence Lefèvre
- ✉ Margaux Bouquemont
- ✉ Thibaut Lefèvre

Les deux gagnantes que le sort a désigné lors de la galette des rois (voir page 16) sont :

- ✉ Margaux Bouquemont
- ✉ Séverine Boulanger

Ce demi-œil de bœuf se situe sur le mur de l'écurie de la ferme du Bout de Vaux dans le Chemin de la Montagne (chemin communal N°5 d'Autrêches à Audignicourt).

Les Sudokus

9	6	8	4	1	5	3	7	2
5	1	7	8	9	2	4	3	6
2	3	1	9	7	8	6	5	4
3	9	2	1	4	6	8	5	7
4	6	8	3	5	7	9	1	2
5	7	4	3	6	2	8	9	1
7	5	4	2	1	8	6	9	3
8	3	1	9	6	5	7	2	4
9	5	3	6	2	1	9	4	8

Les anagrammes

ATTENTION	TENTATION	SOIGNEUR	GUERISON
EVACUER	CERVEAU	ADORER	RODERA
ATTIRER	TRAITER	ATTIRER	TRAITER
ATTENTION	TENTATION	EVACUER	CERVEAU